



**TARIFS DES VERRES
CORRECTEURS ET DES
LENTILLES CORNÉENNES POUR
LES OPTICIENS D'ORDONNANCES
ET LES OPTOMÉTRISTES
EN CLINIQUE PRIVÉE AUX FINS
D'INDEMNISATION PAR
LA CNESST**

En vigueur au 31 janvier 2025

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail

cnesst.gouv.qc.ca

CNESST

TABLE DES MATIÈRES

Lentilles selon la puissance (par lentille)	1
Lentilles selon la puissance (par lentille)	2
Composition des lentilles (par lentille)	2
Supplément pour teintes et traitements (par lentille)	2
Supplément lentilles spéciales (par lentille)	3
Lentilles cataractes organiques pour œil aphaque (par lentille)	3
Lentilles cornéennes (par lentille)	3
Lentilles cornéennes à remplacement planifié	4

Tarifs des verres correcteurs et des lentilles cornéennes pour les opticiens d'ordonnances et les optométristes en clinique privée

La liste de tarifs est destinée aux optométristes et aux opticiens d'ordonnances pour la facturation d'orthèses visuelles pour un travailleur qui a subi une lésion oculaire nécessitant le port de lunettes ou de lentilles cornéennes.

Elle est en vigueur au 31 janvier 2025.

Elle sert aussi pour la facturation au travailleur afin qu'il puisse obtenir un remboursement pour des lunettes brisées dans le cadre de son travail.

- [Compte de l'optométriste](#)
- [Compte de l'opticien d'ordonnances ou de l'oculariste](#)

Structure de la codification

XXXXX	2 premiers chiffres	Catégorie (01, 11, 14, 21 à 25, 51 à 64, 97)
XXXXX	3 ^e chiffre	Caractéristiques (1 Puissance, 2 Composition, 3 Teinte, 4 Supplément, 5 Verre de contact)
XXXXX	2 derniers chiffres	Éléments

Lentilles selon la puissance (par lentille)

(tarif en dollars)

Puissance	Code	Simple foyer 011XX	Double foyer 111XX	Triple foyer 211XX	Foyer progressif 141XX
Tarif					
1.0 Sph. Plano à 4.00	10	95	125	145	150
1.1 Cyl. 0.12 à 2.00	11	95	125	145	150
1.2 Cyl. 2.25 à 4.00	12	95	125	145	150
2.0 Sph. 4.25 à 10.00	20	95	125	145	150
2.1 Cyl. 0.12 à 2.00	21	95	125	145	150
2.2 Cyl. 2.25 à 4.00	22	95	125	145	150
3.0 Sph. 10.25 à 15.00	30	95	125	145	150
3.1 Cyl. 0.12 à 2.00	31	95	125	145	150
3.2 Cyl. 2.25 à 4.00	32	95	125	145	150

Lentilles selon la puissance (par lentille)

(tarif en dollars)

Puissance	Code	Foyer progressif (numérique) 221XX	Foyer progressif (optimisé) 231XX	Foyer progressif (personnalisé) 241XX	Foyer progressif (dégressif – ordinateur) 251XX
		Tarif			
1.0 Sph. Plano à 4.00	10	225	275	330	200
1.1 Cyl. 0.12 à 2.00	11	225	275	330	200
1.2 Cyl. 2.25 à 4.00	12	225	275	330	200
2.0 Sph. 4.25 à 10.00	20	225	275	330	200
2.1 Cyl. 0.12 à 2.00	21	225	275	330	200
2.2 Cyl. 2.25 à 4.00	22	225	275	330	200
3.0 Sph. 10.25 à 15.00	30	225	275	330	200
3.1 Cyl. 0.12 à 2.00	31	225	275	330	200
3.2 Cyl. 2.25 à 4.00	32	225	275	330	200

Composition des lentilles (par lentille)

XX2XX

(tarif en dollars)

Code	Description	Tarif
04	Haut indice : organique 1.6 et polycarbonate	40
05	Haut indice : organique 1.67	65
06	Haut indice : organique 1.74	120
08	Lentille polycarbonate et 1.6 (ST-28)	88

Supplément pour teintés et traitements (par lentille)

XX3XX

(tarif en dollars)

Code	Description	Tarif
01	Teinte unie (organique)	26
02	Teinte graduée (organique)	30
09	Lentille polarisée (double vision)	75
10	Photochromique	80
14	Traitement UV	23
15	Teinte miroir (avec antireflet face arrière)	90
16	Protection lumière bleue	20
18	Traitement antireflet hydrophobe-oléophobe	75

Note : S'il y a plus d'un code de teinte ou de traitement, veuillez inscrire le code 99.

Supplément lentilles spéciales (par lentille)

XX4XX

(tarif en dollars)

Code ⁽¹⁾	Description	Tarif
01	Prisme inférieur à 5,00 dioptries	30
02	Prisme 5,00 dioptries et plus	36
04	Prisme compensateur (bicentrique)	192
07	Add. au-dessus +/-3 (3.23 à 4 dioptries)	30
08	Add. au-dessus 4.25 dioptries	60
09	Myodisque lenticulaire	144
10	Myodisque blended	300
11	Lentille Fresnel	75
12	Cocher, rainurer	24
15	Polir biseau	18
16	Perçage	65
18	Double foyer – spéciaux St-35 (rond)	36
19	Double foyer – spéciaux Exécutive	54
21	Vocationnel	96

(1) S'il y a plus d'un code de supplément, veuillez inscrire le code 99.

Lentilles cataractes organiques pour œil aphaque (par lentille)

XX4XX

(tarif en dollars)

Code	Description	Tarif
29	Simple foyer asphérique grande vision	108
30	Simple foyer lenticulaire asphérique 40 mm	100
31	Omega simple vision	121
32	Varilux Omega	170
33	Foyer rond Omega	127

Lentilles cornéennes (par lentille)

(tarif en dollars)

Code	Description	Tarif
61000	Lentille perméable au gaz : simple foyer	125
62000	Lentille perméable au gaz : double foyer	220
63000	Lentille perméable au gaz : lenticulaire	150
64000	Lentille perméable au gaz : torique	170
65000	Lentille sclérale ⁽¹⁾	500

Note : Les valeurs à utiliser sont les mêmes que celle du codage, soit 61 à 65.

(1) Cas d'exception; justification médicale de l'optométriste nécessaire

Lentilles cornéennes à remplacement planifié

(tarif en dollars)

Code	Description	Tarif
66000	Simple vision-quotidien (boîte de 30 lentilles)	48
67000	Simple vision-mensuel (boîte de 6 lentilles)	80
68000	Torique-mensuel (boîte de 6 lentilles)	95
69000	Simple vision-quotidien (boîte de 90 lentilles)	104
70000	Simple vision-quotidien torique (boîte de 30 lentilles)	61
71000	Simple vision-quotidien torique (boîte de 90 lentilles)	135
72000	Simple vision-bimensuel (boîte de 12 lentilles)	94
73000	Multifocal-quotidien (boîte de 30 lentilles)	58
74000	Multifocal-quotidien (boîte de 90 lentilles)	141
75000	Multifocal-mensuel (boîte de 6 lentilles)	125
76000	Multifocal torique-mensuel (boîte de 6 lentilles)	170



L'impression ou la présentation à l'écran de ce document sont autorisées pour un usage personnel ou un usage non commercial dans un contexte de formation ou d'information. Il est interdit de le modifier ou d'en extraire les photographies, les illustrations ou le logo de la CNESST. Pour toute autre situation, veuillez nous écrire à droitdauteur@cnesst.gouv.qc.ca.

© Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2025

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-02708-4 (PDF)



Pour nous joindre
cnesst.gouv.qc.ca
1 844 838-0808